

PLUi-H APPROUVÉ

par délibération du Conseil de Toulouse Métropole du 18/12/2025



5 – Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- 5D – OAP par commune**
5D29 – Quint-Fonsegrives

Sommaire

5 - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

5D – OAP par commune

5D29 - OAP Quint-Fonsegrives

- Pont de Bois



Situation

3,6 ha

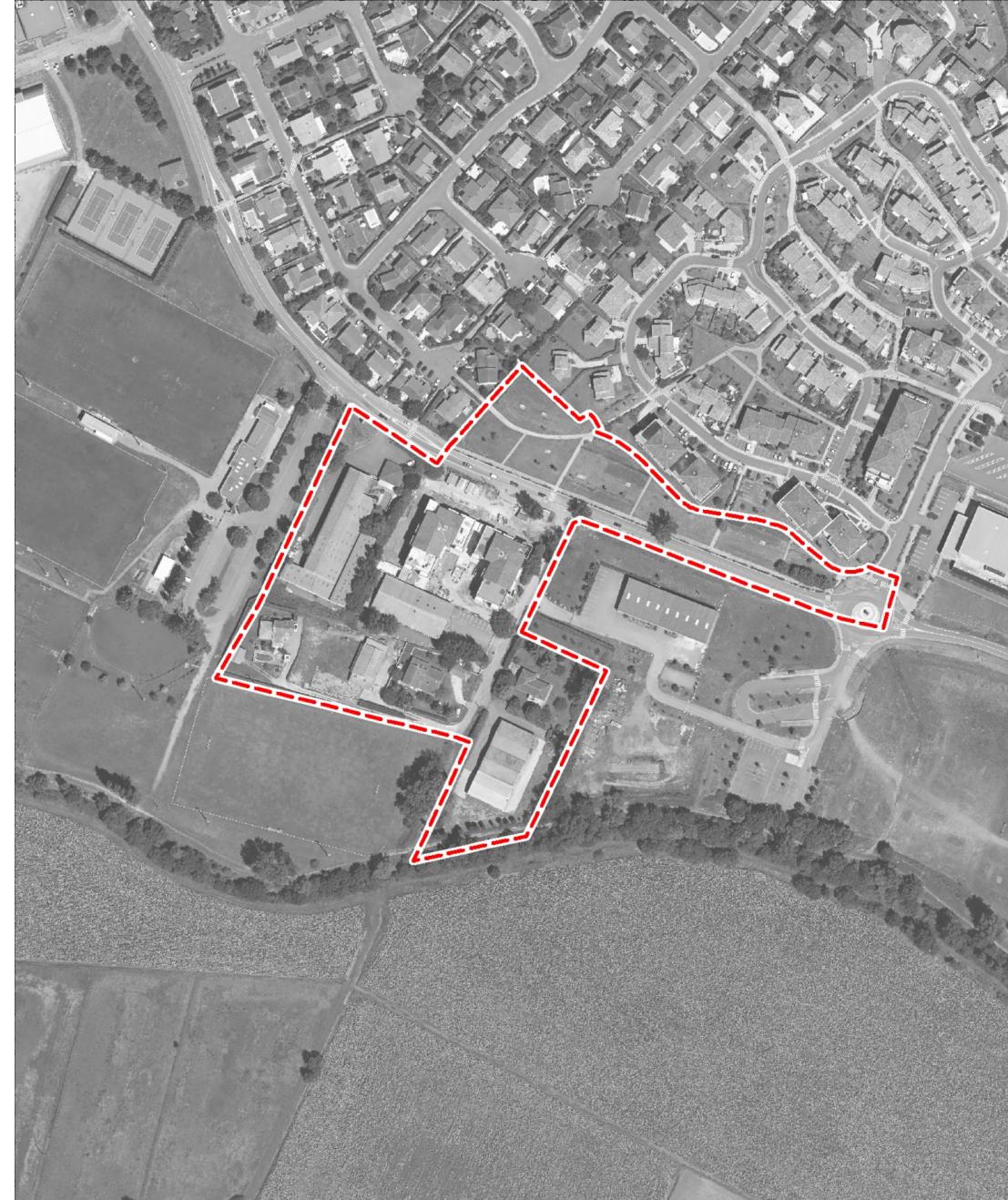
Le territoire de l'OAP est situé à l'ouest de la commune de Quint-Fonsegrives et à proximité du corridor écologique de la Saune sur des territoires de renouvellement/reconversion de zones urbanisées occupées en majeure partie par des activités économiques.

Il est desservi par la RM18 (Route de la Saune) et à proximité des équipements sportifs de la commune.

Objectifs généraux

Article L151-7 du Code de l'Urbanisme

- Mettre en valeur l'environnement
- Mettre en valeur les paysages
- **Mettre en valeur les entrées de ville**
- Mettre en valeur le patrimoine
- Lutter contre l'insalubrité
- **Permettre le renouvellement urbain**
- **Assurer le développement de la commune**
- **Objectif de production de logement 2025-2035** : 70 logements



Les orientations d'aménagement de la zone de pont de bois - Quint-Fonsegrives

